



## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Monsieur Willy BOURGEOIS**, Président d'Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté - Centre régional d'Information Jeunesse (Crij), et Vice-Président de la Région Bourgogne-Franche-Comté en charge des sports et de la communication,

**Monsieur Lionel MATZ**, Directeur de l'Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales de Bourgogne (Urssaf Bourgogne),

**Madame Anne BARRALIS**, Directrice de l'Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales de Franche-Comté (Urssaf Franche-Comté),

**ont signé une convention de partenariat le vendredi 3 mars 2023 à 16h00**

dans les locaux du Crij situé à la Maison des associations, 2 rue des Corroyeurs, 21000 Dijon.

Cette convention s'inscrit dans le prolongement de la convention nationale signée en juin 2022 entre l'Agence centrale des Organismes de Sécurité sociale et Info Jeunes France – Union nationale de l'Information Jeunesse et se décline en trois axes :

- Développer la connaissance réciproque des réseaux,
- Développer des actions communes pour sensibiliser les jeunes à leurs droits et devoirs et accompagner leur entrée dans la vie active,
- Favoriser l'insertion des jeunes dans le monde du travail.

Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté s'engage à informer les jeunes sur les enjeux du système de protection sociale, partager avec les Urssaf son expertise sur la jeunesse, sa pédagogie et ses méthodes d'accompagnement, promouvoir les actions de l'Urssaf par des liens entre les sites internet et réseaux sociaux respectifs afin de favoriser une parfaite information des publics.

Les Urssaf Bourgogne et Franche-Comté pourront intervenir dans le cadre d'actions d'information ou de réunions organisées par Info Jeunes BFC sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté sur des thèmes liés à l'expertise de l'Urssaf et à la protection sociale (les droits et les devoirs de chacun, le statut d'auto-entrepreneur, le premier emploi, le travail dissimulé, etc.), participer à la création de contenus informatifs (plaquettes, articles, vidéos, etc.) ou d'actions susceptibles d'intéresser les jeunes, promouvoir les actions du réseau Info Jeunes par des liens entre les sites internet et réseaux sociaux respectifs. Ils s'engagent par ailleurs à diffuser leurs offres d'emploi, stage, apprentissage à Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté qui les relaiera auprès de la quarantaine de structures IJ de Bourgogne-Franche-Comté et/ou ses sites internet (jobs-bfc.fr, jeunes-bfc.fr, topo-bfc.info) et/ou les réseaux sociaux.

Des actions de sensibilisation à destination des porteurs de projets seront mises en place dans le cadre d'événements régionaux tels que la campagne « Jobs d'Été » du réseau Info Jeunes ou la campagne « Déclarez moi » de l'Urssaf. Les partenaires pourront également animer des webinaires communs à destination des jeunes et/ ou participer à des salons/forums/événements communs.

Pour aller plus loin

>>[Découvrez la dernière étude statistique produite par les Urssaf Bourgogne et Franche-Comté concernant les Jeunes actifs en Bourgogne-Franche-Comté](#)

**Contacts médias presse :**

- Sébastien MAILLARD , Directeur d'Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté  
[sebastien.maillard@jeunes-bfc.fr](mailto:sebastien.maillard@jeunes-bfc.fr) – 03 81 21 16 05 – 06 16 73 26 50
- Urssaf Bourgogne : Julien JOUVET – [communication.bourgogne@urssaf.fr](mailto:communication.bourgogne@urssaf.fr) – 03 86 72 40 96
- Anissa MABED – [presse.franche-comte@urssaf.fr](mailto:presse.franche-comte@urssaf.fr) – 03 81 48 87 41